



1^{er} juillet 2021



Motion : Englober le parc des « Prés-de-l'Etang » dans le plan spécial des Bannelats.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Chères collègues,

Le plan spécial « Bannelats » a été présenté au public en 2020 et c'est vraiment un projet prometteur. Tant sur l'aménagement que sur la mobilité ce projet est convainquant et il doit être finalisé. On se réjouit de voir le remaniement des places de parcage de véhicules et l'aspect fluide et modernisé de l'urbanisme en ce lieu. La mise à jour du Bacavoine reste à décider, mais cet aspect ne doit pas ralentir le dossier. Les projets immobiliers concernant la Maison de Santé sur l'emplacement de l'ancienne Migros feront de cet espace un point névralgique de la Ville, pont vivant entre la vieille ville et l'Esplanade.

Cependant l'ensemble des études réalisées à ce jour, que l'on peut voir dans les quatre présentations vidéo sur le site de la Ville de Porrentruy, n'englobent pas le parc herbeux et arborisé voisin, dit des « Prés-de-l'Etang ». Or cet espace, véritable poumon vert de la Vieille-Ville, comme une sorte de mini-Central Park bruntrutain, est le pendant loisirs et culture du versant immobilier et des services qui l'entoureront. L'englober dans le plan spécial est une nécessité, une évidence indispensable, tant l'équilibre entre les pôles d'activités dans ce secteur sera sensible.

Par cette motion, le groupe PCSI demande au Conseil municipal d'élargir le périmètre du plan spécial des Bannelats en y englobant l'entier du parc des Prés-de-l'Etang.

Pour le Groupe PCSI
Pierre-Olivier Cattin